

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la Commune de BLANZAC**

Nombre de conseillers :	
En exercice	11
Présents	11
Représentés	00
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

-----  
**Séance du 20 mars 2026**  
-----

Date de convocation : 16/03/2026  
Date d'affichage : 16/03/2026

**DELIBERATION N° 2026/09**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 8 heures 00,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr PREVÔT Alain

Etaient présents : M. Alain PREVOT, Mme Marie VAN DEN BERGHE, M. Alexandre COLIN, Mme Delphine LAGOUTTE, M. Noël TREVISIOL, Mme Danielle GAUCHON, M. Alain MATHIEU, Mme Clémence LE QUÉRÉ, M. Sébastien PITON, Mme Christine DE RESENDE et M. Adrien LEGRIS

Secrétaire de séance : Clémence LE QUÉRÉ

-----  
**OBJET : élection du maire**

Considérant que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-4 et L 2122-7,  
Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du Maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération,

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 11 suffrages exprimés pour

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour

- ELIT Monsieur Alain PREVÔT Maire de la commune de BLANZAC ;
- INSTALLE Monsieur Alain PREVÔT en qualité de Maire de la commune de BLANZAC,
- AUTORISE Monsieur Alain PREVÔT à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 087-218701704-20260323-202609-DE

SLOW

Fait à Blanzac, le 20 mars 2026

Le Maire,  
Alain PREVÔT



Acte rendu exécutoire après dépôt  
le

**23 MARS 2026**

La secrétaire,  
Clémence LE QUÉRÉ

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Le Quéré', written over the printed name of the secretary.

Publié le